



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Etablissement public

CORPS DEPARTEMENTAL DE SAPEURS-POMPIERS

Essey-lès-Nancy, le 23 avril 2025

Avis d'appel à candidature

En application de l'article 93 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et du Décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, le Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle organise un recrutement, par la voie du détachement dans le corps des ingénieurs territoriaux, ouvert aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Le nombre d'emploi ouvert est fixé à 1 :

Cadre d'emplois / Grade	Libellé de l'emploi	Nombre de poste
Ingénieurs territoriaux / Ingénieur	Chef(fe) du bureau départemental du développement et production informatique	1
TOTAL		1

L'organisation de ce recrutement est à la charge du Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle

La sélection des dossiers de candidatures par la commission se déroulera à compter du 2 juin 2025.

L'entretien des candidates et des candidats sélectionné(e)s auront lieu le 6 juin 2025, dans les locaux du SDIS 54.



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Etablissement public

CORPS DEPARTEMENTAL DE SAPEURS-POMPIERS

1. DESCRIPTION DU POSTE

1° Poste intitulé « Chef(fe) du bureau départemental développement et production informatique »

Le ou la chef(fe) de section du développement et des productions informatiques garantit la conception, le développement et le maintien des différents outils informatiques nécessaires au fonctionnement de l'établissement. Il ou elle supervise la gestion des bases de données de l'établissement.

Localisation : Essey-lès-Nancy (54)

Date de détachement : à compter du 1^{er} juillet 2025

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce recrutement est ouvert aux fonctionnaires qui remplissent les conditions suivantes :

- appartenir à l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'article L. 5212-13 du code du travail ;
- justifier au 1^{er} janvier 2025 d'au moins quatre années de services publics

3. CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu du 24 avril, au 24 mai 2025.

La candidature se fait sur le site suivant : <https://demarches.adullact.org/commencer/8264d442-7151-47b1-be51-9d4be070f2fe>

Les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (modèle en annexe)
- Une copie du document, en cours de validité, permettant de justifier la qualité de BOETH



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Etablissement public

CORPS DÉPARTEMENTAL DE SAPEURS-POMPIERS

4. PROCEDURE DE SELECTION

Evaluation des candidatures :

La commission évalue sur dossier, l'aptitude professionnelle du candidat à exercer les missions dévolues au cadre d'emplois et tient compte également des acquis de l'expérience professionnelle du candidat et de sa motivation.

La commission établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien.

Audition des candidats :

Durée et modalités de l'entretien : 45 minutes. Il est conduit sur la base du dossier fourni par le candidat. Il débute obligatoirement par un exposé de ce dernier sur son parcours professionnel (10 minutes maximum).

La commission apprécie la motivation, le parcours professionnel et la capacité du candidat à occuper les fonctions que recouvrent les missions du cadre d'emplois dans lequel il a vocation à être détaché puis, le cas échéant, intégré.

Résultat des auditions :

A l'issue des entretiens, la commission établit la liste des candidats proposés au détachement, qu'elle soumet à l'autorité territoriale pour validation.

Le directeur départemental adjoint
des services d'incendie et de secours,
Commandant en second,
Colonel Fabrice PAPE